



## COMITÉ SYNDICAL

26 mars 2018 – 18h à Sarras

### COMPTE – RENDU

**PRESENTS : MM.** RISSOAN-GILLON-DESRIEUX-REAT-DESPESSE-CHAZOT-FRAISSE-ASTIC-MARMEY-PASSAS-SARGIER-BIEUVELET-NOUAILLE-HEYRAUD-TALANCIEUX-ROCHE E.-GOUY-FEREYRE-GARDON-BOBICHON-FAYA-AUDRAS-BOUVIER-ROCHE A.-VALETTE-GIRAUD-REYNAUD-BALAY-DARNAUD-VERGNES-BOURDON-MANDON **Mme** FOUR (soit 33 présents)

**ABSENTS & non excusés : MM.** BERTRAND-COSTET-DARU-LIONNETON-JUNIQUE-BLACHON-RIBES-PEYROT-BLACK-GELAS – **Mmes** PASCAL-ALEXANDRE (soit 12 absents)

**ABSENTS & excusés :** M. JUILLIAT (soit 1 excuse)

**AVAIENT DONNE POUVOIR : MM** VALLET à RISSOAN – MOUNIER à DESPESSE – MARMEY à NOUAILLE – QUIBLIER à HEYRAUD – VERNEY à TALANCIEUX – OSTERNAUD à ROCHE E. – BOMBRUN à VALETTE – FOUREL à BALAY – BOGIRAUD à DESRIEUX J. – FRANCOIS à AUDRAS (soit 10 pouvoirs)

**Date de la convocation :** 14 mars 2018

**Secrétaire de séance :** Eric ROCHE

**Egalement présents :** MM. DESPORTES (trésorier), EYSSERIC (directeur) et Mme RUIZ (secrétaire), M. ALLOUA (Maire de Sarras)

-----  
Le président donne la liste des pouvoirs et excuse l'absence de M. Biennier, Président du syndicat des Eaux Annonay-Serrières.

Il propose aux délégués de faire une minute de silence en mémoire à M. Christian GARNIER décédé le 4 mars dernier...

-----  
Le compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2017 est validé à l'unanimité des membres présents.

## Approbation du Compte administratif 2017 & vote du Compte de Gestion 2017

Le Président laisse la place à M. Heyraud, vice-président du syndicat pour présenter les comptes de l'exercice 2017.

La section d'exploitation présente un excédent de 719 371.66 € et la section d'investissement un déficit de clôture de 205 216.71 €.

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 205 216.71
Fonctionnement :	719 371.66
Résultat global :	514 154.95

### **Le Compte Administratif est approuvé à l'unanimité des membres présents**

Le président précise que ces chiffres sont conformes au compte de gestion 2017 établi par Monsieur le trésorier de Tournon sur Rhône.

Il propose à l'assemblée de voter le compte de gestion 2017 du trésorier de Tournon.

### **Le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier de Tournon sur Rhône est validé à l'unanimité des membres présents**

## Affectations des résultats

**Compte tenu des montants présentés à l'issue du Compte administratif 2017, le Comité décide** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT	719 371.66 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	<b>719 371.66 €</b>
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0.00 €
-----	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	<b>205 216.71 €</b>

## BUDGET PRIMITIF 2018

Le Président donne lecture du projet de budget pour l'exercice 2018. Une modification budgétaire est proposée comme suit :

⇒ article 2118 + 2 000 €

⇒ article 2315 - 2 000 €

Cette mesure est approuvée à l'unanimité, les totaux de chaque section restant inchangés.

**Le budget primitif 2018 est validé à l'unanimité des membres présents pour les sommes respectives de 4 875 131.69 € en investissement et 1 283 792.75 € en exploitation.**

## Délégation du Service Public de l'eau potable – RAPPORT DU PRESIDENT

Le président rappelle la procédure de renouvellement de la DSP, le contrat arrivant à son terme le 31 décembre 2018.

Il présente ensuite le *Rapport du Président sur le principe de la délégation du service public*

Il rappelle les différents engagements du délégataire et propose une durée maximale de 10 ans pour mener à bien les objectifs contractuels menant ainsi le contrat à son terme en 2028. Les membres du Bureau ayant estimé en effet qu'une trop courte durée contractuelle ne permettrait pas au futur délégataire de mettre en place une stratégie optimale.

Le président met en évidence le point sur les branchements neufs :

Actuellement, le syndicat des eaux Annonay-Serrières gère en direct cette prestation depuis octobre 2016 suite à l'embauche d'une technicienne. Ce type de fonctionnement est opérationnel et apprécié. Cette prestation ne sera pas incluse dans le futur contrat. – il précise que ce point est actuellement noté à la charge du délégataire dans le document qui leur a été transmis avec la convocation. Il propose de retirer cette prestation pour la noter à la charge du Syndicat. **Le Comité valide cette proposition**

A l'unanimité des membres présents, le Comité

**Approuve** le principe de l'exploitation du service de production et distribution de l'eau potable dans le cadre d'une concession de service public.

**Approuve** le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport sur le choix du mode de gestion, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement à l'exécutif d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions de l'article L. 1411-4 et L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales.

**Autorise** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de concession de service public.

## TRAVAUX

Le président présente la liste des travaux validés par la commission d'appel d'offres :

⇒ **Sarras tranche sud agglomération** a été attribué à l'entreprise CHEVAL TP pour un montant de 157 682.10 € HT.

⇒ **Etables : lavie / crémollière** a été attribué au groupement d'entreprises Saur/Bouchardon/Faurie C./Ducoin tp pour un montant de 158 992.00 € ht.

⇒ **Réservoir de Jonas** :

LOT 1 – Entreprise SAVEL Michel pour un montant de 342 342.50 € ht

LOT 2 – Entreprise Roux cabrero en co-traitance avec SAUR et SPIE Sud-est pour un montant de 81 760 € ht

LOT 3 – Entreprise Roux cabrero en co-traitance avec SAUR et SPIE Sud-est pour un montant de 126 832 € ht

## CONVENTIONS DE TRAVAUX

⇒ **St-Victor : la tuilière**. Il s'agit d'une extension du réseau d'eau potable pour laquelle l'un des propriétaires prendrait une partie des travaux à sa charge. M. Audras, Maire de St-Victor précise que le conseil municipal doit se réunir le 6 avril prochain pour décider des suites à donner à cette opération.

30/03/2018 09:02

⇒ **St-Félicien : les Soies.** Il s'agit d'une opération de renforcement. Le syndicat finance la conduite en limite de propriété et les propriétaires prennent en charge le surpresseur qui permettra d'alimenter les habitations desservies. La part syndicale est estimée à 40 000 € et la commune prendrait en charge 20% des travaux. La convention n'est pas encore calée avec la mairie de St-Félicien.

⇒ **Satillieu : Bergère.** Il s'agit d'une opération d'extension du réseau d'eau potable. A ce titre, la commune prendrait en charge la totalité des travaux Coût de l'opération : 9 500 € ht.

⇒ **St-Alban : cabaret neuf.** Des travaux de sécurisation d'un virage dangereux vont être réalisés sur ce secteur. Le syndicat va en profite pour réaliser un branchement omis lors de précédents travaux (propriété de M. Sapet).

⇒ **Sècheras : les Bosc.** Le président explique qu'une extension communale va être réalisée sur ce secteur. A ce titre la commune prend en charge la totalité des travaux qu'elle réalise elle-même pour un montant estimé à 4 000 € ht.

## FINANCEMENTS

Le Président présente les dossiers validés en bureau syndical qui ont fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau (PGRE) du Département de l'Ardèche (Ardèche Pass Territoires) et de l'Etat (DETR).

- Etables Coteaux du Doux : réduction des pertes	360 000 € HT
- Nozières Interconnexions – connexion ressources	370 000 € HT
- Colombier le Jeune : réservoir de Jonas	570 000 € HT
- Boucieu le Roi : station de pompage Bouzonnet	150 000 € HT
- Arras Village : transit interconnexion bas service	500 000 € HT
- St-Victor- Pouyol : interconnexion haut service	350 000 € HT
- Arras/Ozon : interconnexion bas service	330 000 € HT
- Le Crestet : interconnexions	41 000 € HT

Monsieur Desrieux demande si la Commune du Crestet n'est pas déjà desservie par le Sivu de St-Péray ?

Le Directeur précise que le syndicat Cance-Doux est une ressource complémentaire en eau potable. Il rappelle brièvement l'historique : les syndicats d'eau potable de St-Péray et Vernoux ont fusionné récemment. Cette nouvelle structure présente aujourd'hui quelques faiblesses en matière de pertes en eau. Une nouvelle ressource est en création sur la commune de Soyons.

Le président précise qu'encore beaucoup de quartiers ne sont pas alimentés sur ces secteurs.

Monsieur le Maire de Satillieu rappelle que certains quartiers de sa commune ne sont toujours pas desservis également. Le président acquiesce et précise que ces cas isolés sont aujourd'hui à l'étude.

## DEFENSE INCENDIE

Le président rappelle la démarche d'assistance incendie du syndicat SERENA proposée aux Communes membres lors de la réunion du 12 décembre dernier. A ce titre un projet de convention a été transmis le 21 mars dernier aux communes afin de la soumettre à l'approbation de leur conseil municipal avant fin avril 2018.

## INTERCOMMUNALITE

➔ Le président fait part au comité qu'une rencontre a eu lieu en février avec le Président de l'Agglo, Simon Plenet, son vice-président, Richard Molina, et leur directeur M. Rostaing. Côté syndical Gérard Heyraud, V-P du syndicat Cance-Doux, André Biennier, président du syndicat Annonay-Serrières ainsi que le Directeur Bruno Eysséric étaient présents. Il a été décidé conjointement que l'étude actuellement portée par le SERENA en matière d'intercommunalité doit être annulée pour en faire une nouvelle incluant les collectivités suivantes : Annonay Rhône Agglo, Arche Agglo, le Val d'Ay et Portes de Drôme Ardèche.

Il confirme la volonté du SERENA de porter cette nouvelle étude. Une réunion préalable devait être fixée fin mars avec les instances d'Annonay Rhône Agglo. N'ayant pas de nouvelles, le président s'interroge ainsi que l'ensemble de l'assemblée sur la volonté d'Annonay Rhône Agglo de s'associer aux Syndicats.

## QUESTIONS DIVERSES

Une rencontre avec M. Rojenart du cabinet d'études Espélia est prévue le 4 avril prochain à 14h30 visant à faire le point sur l'intercommunalité.

La séance est levée à 20h00

Ont signé tous les membres présents